

Assurance médicaments

## **L'engagement des partis fédéraux envers un régime public et universel doit être clair**

*Jacques Létourneau, président de la CSN*

*Daniel Boyer, président de la FTQ*

*Sonia Éthier, présidente de la CSQ*

*Nancy Bédard, présidente de la FIQ*

*Carolle Dubé, présidente de l'APTS*

*Luc Vachon, président de la CSD*

*Mercédez Roberge, coordonnatrice de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles*

*François Décary-Gilardeau, président, Union des consommateurs*

*Anne Plourde, coordonnatrice de la Coalition solidarité santé*

Lundi dernier, le chef du Parti libéral du Canada s'est engagé à mettre en place un régime national d'assurance médicaments. Affirmant s'inspirer du rapport Hoskins déposé en juin dernier, Justin Trudeau a néanmoins omis de préciser les détails d'un éventuel programme, se réfugiant derrière la complexité des relations fédérales-provinciales. Or, nos organisations ne peuvent se contenter d'un tel engagement, dont les paramètres sont des plus flous.

Les conclusions du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance médicaments sont on ne peut plus claires : seul un régime entièrement public et universel pourrait régler les problèmes d'injustice, d'accessibilité et de coûts qui sévissent en ce moment au Canada.

La mosaïque de régimes au Canada — plus de 100 qui sont publics, pas moins de 100 000 privés — a entraîné de profondes iniquités en termes d'accès aux médicaments. Au Québec et dans le reste du Canada, environ 10 % de la population ne prend pas ses médicaments, faute de moyens financiers.

La comparaison du coût moyen par habitant démontre également l'absurdité de la situation. En 2016, les dépenses totales pour les produits pharmaceutiques (médicaments d'ordonnance et en vente libre) étaient de 1144 \$ par personne au Québec. Dans le reste du Canada, la dépense s'élevait à 1043 \$ alors que la médiane pour l'ensemble des pays de l'OCDE était de 719 \$. Cette situation est des plus préoccupantes.

Rappelons que de tous les pays dotés d'un régime universel de soins de santé, seul le Canada n'assure pas une couverture publique et universelle des médicaments d'ordonnance.

### **Éviter l'erreur du Québec**

Rappelons qu'au Québec, les citoyennes et les citoyens ayant accès à un régime d'assurance collective privé à leur travail doivent obligatoirement souscrire à une couverture pour les médicaments. Seuls les individus n'ayant pas accès à un régime d'assurance privé peuvent adhérer au régime public d'assurance médicaments.

Cette coexistence d'un régime public parmi plusieurs régimes privés nous prive d'un puissant levier de négociation auprès des compagnies pharmaceutiques. Le même médicament générique peut coûter, au Canada, dix fois plus cher qu'en Nouvelle-Zélande. Les études démontrent que l'instauration d'un régime entièrement public et universel pourrait réduire le prix des médicaments de 20 % à 40 %. Seulement au Québec, on parle d'économies de l'ordre de 1 à 3 milliards de dollars par année.

Le prochain gouvernement fédéral devra viser un partenariat avec les provinces, afin de s'assurer du respect des compétences provinciales. Toutefois, les faits démontrent clairement que le régime hybride qui existe au Québec est loin de satisfaire les besoins de santé – et budgétaires – de la population. Dans ce contexte, la table doit être mise pour que les réformes améliorent le sort des Québécoises et des Québécois, et non pas seulement celui des citoyennes et citoyens des autres provinces au Canada. Un régime entièrement public et universel diminuerait les coûts tant pour les gouvernements, les travailleuses et les travailleurs que pour les employeurs. Le Québec et le reste du Canada ne peuvent se priver d'une telle opportunité. Voilà pourquoi nous demandons à tous les partis politiques fédéraux de se prononcer clairement sur cet enjeu.

24 septembre 2019